



Direction Culture, Jeunesse & sports

Service Animation

Accueil de loisirs municipal d'ALAI

PROJET PEDAGOGIQUE



Hiver 2019

PRESENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Organisateur : Ville Tassin la Demi-Lune

Service Animation

Place Péragut

69160 Tassin la Demi-Lune

Responsable du service Animation : Anne DESMARIS, responsable du service Animation

Directeur de l'accueil de loisirs : Aurélien ESPINASSE

Accueil de loisirs situé à :

Ecole d'ALAI

1 allée de l'étoile d'ALAI

69340 FRANCHEVILLE

Numéro de déclaration DDJSCS :

Fiche initiale : n°0690285CL000118-18-HO1

Les enfants :

L'accueil des enfants âgés de 6 à 12 ans s'effectue du lundi 18 février au vendredi 1 mars de 9h à 17h.

Possibilité de garderie payante de 8h à 9h et de 17h à 18h.

Possibilité d'accueil d'enfants en situation de handicap

Avant l'inscription prendre rendez-vous avec le directeur pour une présentation de l'accueil de loisirs et voir les modalités d'intégration de l'enfant dans le groupe.

RAPPEL :

L'accueil de loisirs sans hébergement extra- scolaire est géré par la Ville de Tassin la Demi-Lune, représentée par son maire.

L'accueil de loisirs vise à:

- ❑ Favoriser l'accès aux vacances et aux loisirs pour tous,
- ❑ Participer au développement local en contribuant à l'attractivité du territoire en complémentarité des offres associatives,
- ❑ Proposer une intervention éducative complémentaire à l'école,
- ❑ Proposer des services adaptés aux enfants et aux adolescents pour leur épanouissement.

Organiser des loisirs collectifs pour les mineurs, c'est contribuer directement à leur éducation, à leur formation sportive et culturelle comme à leur socialisation.

Les objectifs éducatifs de l'accueil de loisirs de Tassin la Demi-Lune sont :

- ❖ Permettre de vivre un véritable temps de vacances en amenant l'enfant, l'adolescent à découvrir des activités, des pratiques culturelles variées,
- ❖ Favoriser le développement de l'autonomie dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge,
- ❖ Favoriser l'acquisition de techniques, de compétences nouvelles
- ❖ Eduquer à la tolérance, au respect mutuel, à la solidarité, à une mixité positive
- ❖ Promouvoir une vie collective de qualité et éduquer à la prise de décision partagée

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les enfants, sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action.

En référence au projet éducatif de la Ville, il est élaboré par le directeur de l'accueil de loisirs et son équipe.

Ce projet doit permettre de répondre à toutes questions concernant l'organisation et le déroulement de l'accueil de loisirs.

L'équipe pédagogique :

Directeur de l'accueil de loisirs	Aurélien ESPINASSE Tél : 06-69-49-87-16 Mail : service animation@villetassinlademilune.fr	BPJESPS avec un UC de direction d'ACM
Directrice adjointe	Adélaïde L	BPJEPS
Animateur	Romain D	BE
Animateur	Charlotte C	BAFA
Animateur	Corentin L	BAFA
Animateur	Juliette B	BAFA

Le rôle du directeur :

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Il est le garant de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Il a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel.
- Il gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité, etc).
- Il a en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle).
- Il a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.
- Il associe les parents à la vie du centre.
- Il détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement du centre.
- Il organise l'accueil et le départ des enfants avec le(s) directeur(s) adjoint(s).

Une réunion de préparation est prévue en amont de l'ouverture du centre:

- Règles de sécurité
- Echange sur le projet pédagogique
- Les informations et mises en place de l'accueil
- Aborder les difficultés possibles sur l'accueil
- Echanger sur la pédagogie
- Préparer les grands jeux et activités

Les relations avec les parents :

Le vendredi, dernier jour de la semaine les parents sont invités, dans le cadre de la réunion famille/équipe d'encadrement, à venir découvrir les projets réalisés par les enfants et à mettre un mot sur le « livre d'or » à leur disposition. C'est l'occasion de voir les projets réalisés par les groupes et d'échanger avec l'équipe d'animation.

L'évaluation du fonctionnement de l'accueil de loisirs:

A la fin de chaque période une évaluation est menée par l'équipe pédagogique en répondant aux questions suivantes :

- 1) Les enfants ont-ils découvert l'activité ? ont-ils eu du plaisir ? Ont-ils exprimé leur envie ?
- 2) Respecter les autres est-ce facile ? Faut-il insister sur l'écoute des consignes ?
- 3) Les enfants vont-ils au bout de l'activité ou souhaitent-ils vite changer ?
- 4) L'entraide est-elle spontanée ou faut-il l'inciter ?
- 5) Donner son avis et accepter celui des autres est-ce facile ?
- 6) L'équipe d'animation a-t-elle bien fonctionné ?
- 7) Faut-il revoir des points sur la sécurité ?

L'évaluation est transmise au responsable du service Animation, coordinateur du Contrat Enfance Jeunesse.

Les lieux de pratique :

Voir le site internet de la Ville

L'accueil de loisirs bénéficie de l'accès à des structures locales pour la mise en place des projets et sorties :

-L'espace culturel de L'Atrium : Médiathèque et salles de spectacle

-Les complexes sportifs, stade Dubot, gymnase des Croisettes, des Coquelicots, des Genetières

- le parc Aquavert

Les activités :

Le programme d'activité est construit de manière concertée entre les animateurs autour de ces thèmes.

Le directeur de l'accueil de loisirs a fait le choix de proposer un thème par semaine.

Pour cet accueil de l'automne 2 thématiques sont proposées :

Hiver :

« **Ateliers créatifs avec Pince-Mi** », ateliers ludiques d'expressions graphiques menés avec le laboratoire créatif « **Pince-Mi** ».

« **Jeux en bois, hockey, handball, Kin Ball, Tir à l'arc et biathlon (intérieur)** », un animateur initie les enfants à ces pratiques traditionnelles ou innovantes.

« **Patin à glace** », sortie à la patinoire Baraban de Lyon, **port de gants et tenue de change obligatoire.**

« **Création de Ski** », ateliers manuels sur le thème du ski et des sports d'hiver.

« **Crêpes party** », élaboration et dégustation de crêpe dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Espion:

« **Escape Game** », prestation dans laquelle les enfants vont résoudre, dans un espace sécurisé, des enquêtes sur des thèmes adaptés aux différents âges avec KidScape sur Beynost.

« **Enquêtes avec Ludi Lyon** », se déroule au musée Lugdunum avec les animateurs de « **Ludi Lyon** »

« **Jeux d'oppositions, jeux en bois, thèque, basket, parcours commando** » sont des actions menées avec les animateurs.

« **Stop motion** », initiation au film d'animation avec un animateur.

Le respect de la règle et les rôles sociaux : « **Chasse aux trésors** » et « **Mission d'agent secret** ». Dans les grands jeux, l'esprit de cohésion et de respect contribuent à la réussite.

Journée type :

Horaires	Activités
8h-9h	Garderie payante
9h-9h30	Rappel de la charte Explications de la journée Jeux de présentation
9h30-11h30	Activités variées
11h30-12h	Retour au calme Passage aux toilettes pour le lavage des mains etc...
12h-13h	Repas, avec possibilité de réchauffer le repas au micro-onde
13h-14h	Temps calme (livres ou repos)
14h-16h30	Activités variées
16h30-17h	Retour sur la journée et goûter
17h-18h	Garderie payante
